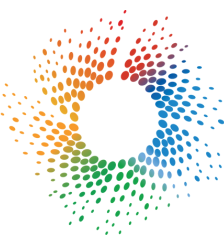


Fédération  
Française **Roller**  
& **Skateboard**



**ROLLER** *Artistique*

# **Cahier des Charges**

**Organisation des compétitions nationales**

# SOMMAIRE

Pourquoi accueillir une compétition nationale ?	3
Formats de compétition	4
Responsabilités du club hôte	5
Responsabilités de la Commission Sportive Roller Artistique	5
Répartitions financières	6
Installation sportive	7
Organisation logistique	8
Plan de communication	10
Dossier de candidature	11

## Pourquoi organiser une compétition nationale ?

L'organisation d'une compétition nécessite une mobilisation des forces actives de l'association et un déploiement d'énergies des bénévoles et/ou salariés. Celle-ci est indispensable au fonctionnement du Roller Artistique et se fait au bénéfice de tous les acteurs :

- **Les subventions publiques** : Organiser une compétition fédérale, c'est ouvrir la voie aux subventions publiques.
- **Les partenariats** : Organiser un événement, c'est ouvrir une vitrine originale pour des organismes en quête de supports publicitaires (banderoles, stands, affichage logo...) ; l'occasion d'obtenir un partenariat financier (mécénat, sponsoring...) ou matériel (récompenses, lots, restauration ...).
- **Les soutiens** : Organiser un événement, c'est fonctionner avec son Comité Départemental et sa Ligue. Ces derniers disposent souvent d'un système de sonorisation, de supports de communication, d'un vidéo projecteur, de stands/tentes/buvettes, ainsi que d'un carnet d'adresses utiles. Ils peuvent également donner une subvention directe à l'organisateur de l'événement.
- Les municipalités fournissent généralement le site et du matériel commun collectif (barrières de sécurité, tables, bancs, tribunes ...).

## Les bénéfices ultérieurs

- **Relations locales** : Organiser une compétition fédérale, c'est montrer aux collectivités territoriales, aux élus locaux et aux partenaires privés la capacité de mobilisation et de motivation de l'association, par le biais d'invitations, voies de presse...
- **Partenariats** : Organiser une compétition, c'est lancer des partenariats potentiellement pérennes à plus long terme.
- **Recrutement** : Organiser une compétition, c'est faire venir un public local susceptible de s'inscrire dans l'association.
- **Promotion** : Organiser une compétition peut être l'occasion de faire la promotion d'un de vos prochains événements : stages, compétitions d'une autre discipline, journée du club, tournoi de fin d'année... Profitez-en !
- **Dynamisme** : Organiser une compétition, c'est permettre aux adhérents de voir les performances et les athlètes à domicile et provoquer un élan de dynamisme, une forte motivation de progression, une créativité nouvelle

# FORMATS DE COMPETITION

Voir précisions dans les règlements nationaux de roller artistique

Éléments d'informations pour projeter l'organisation. Attention les données sur le nombre de patineurs et le nombre de jours sont données à titre indicatif.

Compétition	Nombre de patineurs	Nombre de juges	Nombre de jours
Championnat de France Quartet / Show / Précision	70 groupes	10	3
Compétition de zone N1/N2 Free skating / Couple artistique / Inline	80	10	2
Compétition de zone N1/N2 Danse solo / Danse couple	80	10	3
Etape nationale N1 Free skating / Couple artistique / Inline	100	10	3
Etape nationale N1 Danse solo / Danse couple	100	10	4
Etape nationale N2/N3 Free skating / Couple artistique / Inline	150	10	3
Etape nationale N2/N3 Danse solo / Danse couple	150	10	4
Finales N2/N3 Free skating / Couple artistique / Inline	110	10	2
Finales N2/N3 Danse solo / Danse couple	110	10	3
Finales N1 (1) Free skating / Couple artistique / Inline	80	10	3
Finales N1 (1) Danse solo / Danse couple	150	12	4

Amplitude horaire d'accès à l'installation : 07h30 -22h30

(1) La CSRA favorisera les candidatures qui proposent d'organiser les deux finales free skating et danse N1

**ROLLER** Artistique

Cahier des charges saison 2023/2024

## RESPONSABILITES DU CLUB HOTE

- Prévoir le site de compétition (voir page 6).
- Prévoir les autorisations correspondantes à l'organisation de compétitions (buvette, SACEM, autorisation d'organisation...).
- Prévoir le matériel et les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l'événement (voir pages 7 et 8).
- Prévoir un dossier d'organisation.
- Prévoir la communication complémentaire à celle de la Commission Sportive Roller Artistique, utiliser les visuels et supports fournis et respecter la charte graphique fédérale (voir page 9).
- Accueillir le corps arbitral (hébergement / restauration).
- Déposer les résultats en temps réel dans le drive des résultats sportifs de la Commission Sportive Roller Artistique (nécessite ordinateur et connexion internet).
- Faire un reportage photo de l'événement, l'envoyer aux responsables communication de la Ligue Régionale et de la Commission Sportive Roller Artistique.
- Séquestration de la caution auprès de la FFRS.
- Compétition de Zone : Fournir des médailles pour les 3 premiers.
- Compétition de Zone : Se rapprocher du juge référent de la ligue pour obtenir la liste des juges nommés.

## RESPONSABILITES DE LA COMMISSION SPORTIVE ROLLER ARTISTIQUE

- Accompagner l'organisation.
- Diffuser les dossiers d'organisation des clubs hôtes à l'ensemble des clubs participants.
- Etablir et diffuser le planning des compétitions.
- Désigner le corps arbitral de la compétition.
- Prendre en charge les indemnités et les déplacements de l'ensemble du corps arbitral.
- Pour les finales, déplacer un délégué-représentant de la FFRS – CSRA.
- Prendre en charge les récompenses : coupes et médailles pour les 3 premières places.
- Valider et officialiser les résultats de la compétition.

# REPARTITION FINANCIERES

Se référer au règlement sportif financier concernant le roller artistique

Poste budgétaire	Répartition	
	Hôte	CSRA
Engagements		X
Compétitions de zone (CDZ) (1)		Pour chaque zone : 10 juges sur 4 jours pour l'ensemble des CDZ
Etapas nationales et finales CDF		Tous les juges nommés par la CSRA
Frais d'arbitrage : déplacement, hébergement, restauration, indemnités		X
Déplacement, hébergement, restauration du délégué de la FFRS-CSRA sur étape nationale /Finales CDF		X
Récompenses podiums Compétitions de zone	X	
Récompenses Podium Etapas nationales / Finales CDF		X
Buvette, Restauration public	X	
Réservation piste pour créneau d'entraînement supplémentaire	X	
Stands, Partenaires autres que FFRS – CSRA (sur autorisation)	X	
Cautions	1500€	

(1) Les compétitions de zone (N1 et N2) sont organisées soit sous la forme d'une compétition unique de 4 jours maximum, soit sous la forme de 2 compétitions de 2 à 3 jours (en veillant à convoquer les juges sur 2 jours uniquement).

Si pour des raisons d'effectif, l'organisation des compétitions de zone (N1/N2), ne peuvent pas être organisées sous ce format, prendre contact avec le service compétitions.

# INSTALLATION SPORTIVE

Se référer au règlement sportif national de roller artistique

## Surface d'évolution

20 x 40 m au minimum

30 x 60 m au maximum

Sol adapté à la pratique du Roller Artistique

## Gradins sécurisés permettant l'accueil du public

200 places au minimum

## Affichage des scores

1 système d'affichage vidéo lisible par tous : patineurs, jury, spectateurs (Ecran géant, plusieurs écrans,...)

## Vestiaire arbitres

1 au minimum

Possibilité de fermer à clé

## Vestiaire compétiteurs

4 vestiaires minimum dont 1 spécifique pour les patineurs hommes

Les vestiaires doivent être à proximité de la piste, accessible à pied en moins de 2 minutes de la piste.

Possibilités de vestiaires dans des barnums ou des préfabriques, si l'accès est surveillé et sécurisé.

# ORGANISATION LOGISTIQUE

## Préconisations

	Moyens matériels	Matériel humains
Coordination générale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordonnées clubs/ligues, arbitres, bénévoles, accréditations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 responsable de l'organisation, principal interlocuteur des jurys, du délégué CSRA et des clubs/ligues</li></ul>
Espace de jugement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 ordinateur data opérateur</li><li>• 1 ordinateur juge arbitre</li><li>• 3 à 5 ordinateurs juges</li><li>• 1 routeur avec cables RJ45</li><li>• Système audio avec 5 casques micros reliés</li><li>• 1 caméra</li><li>• 1 boîtier d'acquisition vidéo</li><li>• 1 ordinateur cutter</li><li>• 1 ordinateur pour le manager</li><li>• 1 imprimantes</li><li>• Des pochettes pour les jurys</li><li>• 8 Tables (Taille préconisée L.180 x l.75 x H.74 cm)</li><li>• 14 chaises</li><li>• Rallonges électriques et multiprises</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 manager de compétition</li><li>• 1 cameran</li></ul>
Sonorisation Affichage	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sonorisation de l'installation (ampli enceintes)</li><li>• 1 ordinateur relié au système audio pour diffuser les musiques</li><li>• 1 micro pour le speaker</li><li>• Musiques spécifiques : Marseillaise instrumentale</li><li>• Micro sans fil avec piles de rechange</li><li>• 1 ordinateur pour l'affichage des scores relié à l'écran(s)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 speaker</li><li>• 1 gestionnaire musique</li><li>• 1 gestionnaire affichage</li></ul>
Espace médical (pharmacie et anti-dopage)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Espace isolé, clos</li><li>• Pharmacie : matériel de 1ere urgence</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 référent médical</li></ul>
Espace restauration	<ul style="list-style-type: none"><li>• Buvette sur place proposant au minimum une restauration rapide. Boissons chaudes et froides, nourriture chaude et froide, salé et sucré</li><li>• Poubelles nombreuses et régulièrement vidées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autant de bénévoles que nécessaires</li></ul>



	Moyens matériels	Matériel humains
Espace d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace avec table ou comptoir dédié à l'accueil des clubs : indications vestiaires, remise des accréditations, remise du planning, point sur les réservations restauration...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 hôtes d'accueil</li> </ul>
Espace d'échauffement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aire extérieure ou intérieure piétonne dédiée à l'échauffement à pied des patineurs</li> </ul>	
Spécificités protocolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Drapeau français</li> <li>Protocole cérémonies</li> <li>Marseillaise instrumentale</li> <li>Podium</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 coordinateur</li> <li>Des élus ou partenaires</li> </ul>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appareil photos</li> <li>Connexion Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 photographe</li> <li>1 Community manager en lien avec le responsable communication de la CSRA</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Scotch, ficelle, colle, ciseaux...</li> <li>Sacs poubelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénévoles en charge de la sécurité</li> <li>Bénévoles en charge du nettoyage : vestiaires le soir, poubelles, espace jury, ...</li> </ul>

# PLAN DE COMMUNICATION

## Préconisations

	OUTILS ET ACTIONS
Avant l'événement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création et diffusion de : affiche, flyer, invitation</li><li>• Invitation des institutionnels et des partenaires</li><li>• Relations presse : constitution d'un fichier presse, dossier de presse, communiqué de presse</li><li>• Plan média : affichage grand format, spots radio...</li><li>• Communication numérique : community management sur les réseaux sociaux, vidéo teasing, articles sites Internet en lien avec la CSRA</li></ul>
Pendant l'événement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signalétique extérieure : fléchage accès</li><li>• Signalétique intérieure : identification des différents espaces, plan de la salle, affichage du planning et des résultats</li><li>• Identification des bénévoles : textile, badge, accréditations...</li><li>• Habillage du site et PLV : boudins arches, banderoles, oriflammes, kakémonos, présentoirs, totems...</li><li>• Live: scores, résultats, classements (plateforme à utiliser indiquée par la CSRA)</li><li>• Live vidéo (non obligatoire) avec connexion internet, matériel, plateforme surélevée, commentateur et caméraman dédiés en lien avec la CSRA</li><li>• Reportage photos, photos des patineurs, photos remise des prix...</li></ul>
Après l'événement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication numérique : community management sur les réseaux sociaux, vidéo, articles sites Internet en lien avec la CSRA</li><li>• Relations presse : récupération des articles de presse, remerciements</li><li>• Envoi remerciements aux partenaires</li><li>• Envoi de l'ensemble des photos à la CSRA</li></ul>

### PARTENARIATS

Les partenaires et sponsors de la FFRS et de la Commission Sportive Roller Artistique sont prioritaires sur l'ensemble des compétitions du circuit national . La Commission Sportive Roller Artistique informera le club hôte des partenaires ou sponsors qui interviendront sur l'événement.

Sur demande de l'hôte , la Commission Sportive Roller Artistique peut autoriser la représentation d'un ou des partenaires ou sponsors de l'hôte pendant l'événement.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Candidature à réception de compétitions du circuit national :

Pour toute organisation d'une compétition du circuit national, un dossier doit être déposé auprès du Service Compétition de la FFRS **avant le 1er juin de la saison.**

## Le dossier de candidature doit comporter :

Document à adresser prioritairement par voie électronique :

- Dossier de candidature

## Délais et adresse de dépôt

Le dossier est à retourner, accompagné des pièces demandées dans le cahier des charges, à l'adresse mail ci-dessous :

- **competitions@ffroller-skateboard.com**

## Caution

Une fois la candidature validée par la Commission Sportive Roller Artistique, le service compétitions accompagnera l'organisateur pour la séquestration de la caution dans Rolskanet.

La caution est encaissée dans les cas suivants :

- Désistement à partir de 90 jours avant la date de l'événement
- Non paiement des charges financières (énoncées ci dessus) dans les délais requis.
- Non respect du règlement sportif durant l'événement.
- En cas d'encaissement de la caution, le club concerné ne sera pas autorisé à organiser une finale ou une demi finale pendant les deux saisons suivantes.